

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Néphropathie diabétique et polyarthrite rhumatoïde

No d'activité : 78044

Date : vendredi le 21 mai 2021

Lieu : Domicile

Coordonnées : webinaire

Objectifs

Action ND :

- demander et interpréter les valeurs de laboratoire pour une reconnaissance et une intervention rapide en cas de maladie rénale chez les patients atteints de DT2
- reconnaître le risque cardiovasculaire élevé associé à la néphropathie et à la protéinurie chez les patients atteints de DT2
- optimiser le traitement du DT2 afin de prévenir ou ralentir la progression de la néphropathie et le besoin de dialyse

La polyarthrite rhumatoïde et le médecin de première ligne :

- diagnostiquer l'arthrite inflammatoire plus rapidement et avec plus de précision à partir des antécédents pertinents, de l'examen physique, des analyses de laboratoire et de l'imagerie
- discuter des principaux éléments de l'algorithme de traitement de la PAR de la société canadienne de rhumatologie
- réviser les mesures fréquentes de l'activité de la maladie
- déterminer votre rôle dans la prise en charge continue des patients atteints de PAR, notamment en ce qui concerne la vaccination, la planification d'une grossesse, la prise en charge des infections et la gestion du traitement médicamenteux en périopératoire
- établir le moment auquel un patient doit être orienté en rhumatologie, les renseignements à inclure dans la référence et la façon de déterminer les cas urgents (CRDS)

Président de séance : Dr Pierre Julien

Horaire

2021-05-21	08:20	08:30	Accueil/Clôture	Accueil - Mot de bienvenue dr Pierre Julien (modérateur)	
2021-05-21	08:30	10:00	Conférence	Action néphropathie diabétique (CEM)	Dr Yves Robitaille (médecine interne)
2021-05-21	10:00	10:15	Pause/Repas	Pause santé	
2021-05-21	10:15	11:45	Conférence	La polyarthrite rhumatoïde et le médecin de première ligne	Dr Christina Ly (rhumatologue)
2021-05-21	11:45	12:00	Accueil/Clôture	Mot de la fin - évaluation	

L'inscription à cette formation est obligatoire. Veuillez communiquer avec le secrétariat de l'AMOLL pour les modalités d'inscription : secretariat@amoll.org

L'Association des médecins omnipraticiens de Laurentides-Lanaudière, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Janssen

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.